CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E177569** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2026**

ÉDITÉ LE 08/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/2018

Raison sociale : BBP

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/09/2024

Capital : 5 000

RUE DE L'AUTOPORT
C.E. DES JONCAUX
64700 HENDAYE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 838162071

Siret : 838 162 071 00032

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7183806

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149121201

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149121201

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 05 59 20 77 09 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BERNADOU (837 628 874) / BERNADOU ANARTZ DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@bbp-hendaye.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 147 788 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	12	04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025